



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Direction de l'Action
Pédagogique et des
Inspections
DAPI

Affaire suivie par :
Frédérique CAUCHI-
BIANCHI
CARDIE

Téléphone
04 93 53 71.50/51
Fax
04 93 53 72 44
Mél.
ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de
Croix
06181 Nice cedex 2

Le Recteur de l'académie de Nice
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education Nationale Chargés de
l'Education Nationale Chargés de
Circonscriptions du Premier Degré
s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie
Directeurs des Services Départementaux de
l'Education Nationale des Alpes-Maritimes et du
Var

Nice, le 9 octobre 2017

Objet : appel à projets innovants

Lors de la rentrée scolaire 2016-2017, je vous proposais de vous inscrire dans une évolution pour une école de la confiance et de la solidarité, de la conscience et de la coopération. De nombreuses équipes du premier et du second degré ont répondu favorablement à cet appel, ce qui a notamment permis la réussite de la rencontre académique « Innovons pour une Ecole de la confiance » du 26 janvier 2017 dans le cadre de la semaine de la persévérance scolaire.

Un mouvement constructif est engagé qu'il nous faut poursuivre afin de permettre que l'Ecole soit une école de la confiance, plus largement encore, sur notre territoire.

La recherche montre que la confiance contribue à améliorer l'engagement de l'individu dans ses devoirs envers sa société et la qualité des relations dans son cadre d'activité quotidien. Ainsi, la confiance contribue à améliorer l'apprentissage et la réussite dans le cadre scolaire, comme elle améliore l'efficacité dans le cadre professionnel. Garantissant une meilleure qualité dans la relation avec les autres, elle développe aussi le bien-être de l'individu. Cela est vrai à tous les âges, le devoir de l'Ecole est de proposer un terreau favorable à l'émergence et au développement de cette confiance.

Ainsi, pour 2017-2018, les priorités seront :

- Une Ecole qui reconnaît la valeur de chacun et sait favoriser le développement de la confiance en soi comme en l'autre
- Une Ecole qui est ouverte sur le monde et qui interagit avec le monde : les actions innovantes faisant par exemple place aux parents et/ou s'inscrivant dans une perspective d'engagement des élèves seront soutenues.
- Une Ecole qui défend et favorise l'équité : les actions innovantes permettant par exemple une éducation artistique et culturelle pour



2 / 2

tous, favorisant le développement de l'ambition scolaire, et/ou contribuant à dépasser les difficultés de tous ordres seront soutenues et accompagnées


- Une Ecole qui permet à chacun de trouver les moyens de son émancipation et de sa réussite personnelle dans une relation positive au collectif.

Je souhaite que se poursuivent aussi les expérimentations académiques impulsées l'année dernière car elles concourent toutes à nos priorités :

- « Tous lecteurs, tous auteurs ! » : des actions innovantes en lien avec des pratiques de lecture et d'écriture visant à développer le goût de lire et de produire des écrits nouveaux et la maîtrise des différents usages de la langue française.
- « Priorité à l'accompagnement » : il s'agit d'actions innovantes visant à accompagner la réussite des élèves dans et hors la classe, le retour à la formation initiale, l'accompagnement à la re-préparation du baccalauréat (général, technologique ou professionnel), etc.
- « Apprendre, Vivre et Faire ensemble » propose de fédérer et de valoriser les actions innovantes, menées dans les classes ou au niveau des unités d'enseignement, qui favorisent les coopérations, les réalisations collectives. Elles pourront être en lien avec les événements de type « journée de... », « semaine de... », « rentrée en musique » etc. Les actions engagées dans la lutte contre les discriminations et en faveur de l'égalité et de l'équité, les actions permettant l'engagement des jeunes au service des autres dans ou hors l'Ecole trouveront naturellement leur place dans cette expérimentation académique.
- Et dans le cadre de l'appel à projet « Priorité Maths » : les actions innovantes efficaces permettant, au cycle 3, la prise en charge des difficultés en mathématiques, la différenciation des apprentissages en mathématiques, ainsi que les actions pertinentes en matière d'évaluation des acquis des élèves dans ce domaine.

Comme chaque année, le Pôle Académique de Soutien à l'Innovation est là pour recenser vos actions et vous accompagner dans leur mise en œuvre et leur analyse. Les établissements intéressés sont invités à remplir le dossier de candidature ci-joint et à le faire parvenir au PASIE **par mël** cardie0683@ac-nice.fr, en fichier joint format Word, pour le 10 novembre 2017.

Pour que l'Ecole soit capable d'accompagner positivement les évolutions sociétales en formant des jeunes engagés, confiants, conscients et solidaires, je sais pouvoir faire confiance à votre engagement et à vos initiatives.


Emmanuel ETHIS
